

COMMUNE DE CHAMPEAUX
CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE
SEANCE DU MARDI 15 JUILLET 2003

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPEAUX s'est réuni le mardi quinze juillet deux mil trois, à la Mairie, à vingt heures quarante-cinq, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Yves LAGÜES-BAGET, Maire.

PRESENTS : MM. LAGÜES-BAGET, ELIA, HUGON, Mme BACHE, MM. MORCHOISNE, LION, Mme JUGET, M. POSTEL.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES : MM. CHECHIN et HOLVOET ont donné respectivement pouvoir à MM. HUGON et LAGÜES-BAGET.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LION.

Aucune observation sur le précédent compte rendu n'ayant été formulée, il est procédé à son émargement.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour le point suivant

- Paiement du Cabinet ARENTS.

DECISION MODIFICATIVE POUR LE BUDGET M14

Monsieur ELIA rappelle que le présent Conseil a retenu le cabinet TINGUELY, afin d'assurer la mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en sécurité des entrées du village.

A l'issue de la première phase de cette étude, qui a abouti à la tenue d'une réunion publique pour présenter l'avant-projet, le Cabinet TINGUELY a transmis une première facture, courant mai 2003, qui est restée bloquée à la Perception.

Après relance, la Perception de MORMANT a récemment informé la Commune d'une erreur d'imputation budgétaire, c'est pourquoi Monsieur ELIA propose au Conseil, en vue d'honorer la facture du Cabinet TINGUELY, de transférer une somme provisionnelle de 15 000,00 € du chapitre 21 vers le chapitre 23.

Le Conseil valide cette proposition par **10 voix pour**.

CABINET ARENTS.

Monsieur le Maire indique que le Cabinet de Géomètres ARENTS est intervenu pour faire un complément de relevés entre la rue du Stade et le carrefour de Malvoisine, ces relevés ayant été rendus nécessaires pour l'étude de l'aménagement des entrées du village.

La prestation du cabinet ARENTS est approuvée par **10 voix pour**, pour un montant de 2 332,20 € TTC. Il sera vérifié que la disquette remise à la Commune correspond bien à l'assemblage des anciens relevés et de ce nouveau relevé.

QUESTIONS DIVERSES

CENTENAIRE DE MADAME GERALDY

Monsieur le Maire informe le Conseil que Madame Odette GERALDY est devenue centenaire aujourd'hui même. Monsieur le Maire lui souhaite donc un bon anniversaire et lui transmet ses meilleurs vœux de santé.

PROJET EOLIEN

Monsieur le Maire indique que, dans le cadre de l'étude de l'implantation d'éoliennes, les travaux préalables à la mise en place du mât de mesure débuteront le 29 juillet 2003. Une campagne d'information sera faite ultérieurement auprès des Campéliens.

Sans autre question, la séance est levée à 21 h 00.

QUESTION DU PUBLIC

En l'absence de public, la réunion s'achève à 21h00.